



Procès-verbal de l'assemblée générale du Club des Combins

29.02.2020 – 18h00 Médran

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière AG
3. Rapport de la présidente
4. Présentation des comptes 2019
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge au comité
7. Renouvellement du comité
8. Divers – Animation

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences

La présidente débute la séance à 18h10 et adresse les salutations d'usage à l'assemblée.

La feuille des présences est distribuée pour signature.

- 67 membres sont présents
- 27 membres se sont excusés

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Mme Lehmkuhl propose de renoncer à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 mars 2019. Ce dernier peut être consulté, en français ou en anglais, sur le site internet du Club.

Sa demande est acceptée et le procès verbal est ainsi validé.

3. Rapport de la présidente

Durant l'année écoulée le comité s'est réuni à 3 reprises afin de discuter de nombreux sujets et notamment de l'ouverture de la fondation de prévoyance à des guides externes aux Guides de Verbier.

Concernant ce sujet l'ASGM a envoyé un mail à l'ensemble des guides Suisse avec les informations concernant la fondation de prévoyance. A ce jour seuls 5 guides se sont inscrits et une dizaine ont appelé pour recevoir des informations complémentaires. Le contrat a été renouvelé pour 5 ans mais la demande de SwissLife, est quand même que nous augmentions le nombre de guides cotisants.

Pour le Club, notre but est toujours d'augmenter le nombre de membre. Les avantages que le Club met en avant désormais pour ces derniers sont :

- En début de saison possibilité de commander des vêtements de la marque Marmut brodés au logo du Club.
- Formation avalanche avec le 1^{er} week-end des Verbier Freeride Days qui a été organisé en début de saison en partenariat avec Téléverbier, le bureau des guides et l'école Suisse de ski. Plusieurs membres du Club étaient présents et nous encourageons vraiment chacun à y participer lors de la prochaine édition.
- La possibilité, pour les membres Juniors, de réserver des journées à tarif préférentiel.
- Huit journées first come/first served à disposition de l'ensemble des membres.

Le souper des femmes de guides a eu lieu hier au soir avec 26 participantes ce qui est un chiffre record. Le repas qui était organisé au restaurant du Quai de l'Ours à Orsières s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Les dons versés au Club lors du décès de M. Gary Goodman. CHF 19'000.- ont été versés sur le compte du fond de secours des guides selon la demande de la famille. Notre fond de réserve vient en aide aux guides et à leur famille en plus de leur compte de fond de secours.

A ce jour le Club compte 266 membres soit 15 de plus que l'année dernière. Parmi ces 15 membres il y a 4 nouveaux membres fondateurs. Nous remercions toutes ces personnes pour leur engagement et leur soutien.

4. Présentation des comptes 2019

La présidente passe la parole à M. Jérôme Rausis de la fiduciaire du St-Bernard pour la lecture des comptes 2019.

Les membres ont reçu, avec la convocation à l'AG, le fascicule des comptes et ont donc déjà pu en prendre connaissance.

M. Rausis passe en revue les différents postes. Au 31.12.2019, la fortune du Club s'élève à CHF 749'480.78

Avant de clore ce point M. Rausis passe aussi en revue les comptes de la fondation de prévoyance.

5. Rapport de l'organe de révision

Les comptes ont été vérifiés par la société « Fidag SA », la lecture du rapport est faite par M. Rausis.

6. Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité et les membres donnent décharge au comité.

7. Renouvellement du comité

Selon nos statuts, la durée des mandats des membres du comité est de 3 ans. Deux membres, Mme Louise Del Balzo et M. Antoine Darbellay arrivent au terme de leur mandat mais tous deux ont acceptés de poursuivre pour une nouvelle période.

8. Divers – Animation

Pourquoi est-ce qu'un guide non-membre du bureau des guides ne peut pas faire partie du Club des Combins ? Selon l'article 6 de nos statuts seuls les guides membres du bureau des guides peuvent faire partie du Club des Combins. Les guides externes peuvent toutefois souscrire à la fondation de prévoyance mis en place par le Club.

Plusieurs membres fondateurs souhaitent faire encore plus pour le Club. Serait-il possible de créer une catégorie de membre supplémentaire ? Mme Lehmkuhl va organiser une rencontre avec eux afin de discuter plus en détails de leurs attentes et des possibilités.

Le bureau des guides a préparé un petit coffret cadeau à l'attention de chaque membre du Club. Les membres ne l'ayant pas reçu peuvent le prendre en fin de séance ou passer le retirer auprès du bureau des guides.

Les guides Jacques Vouilloz, Guillaume Martina et Daniel Coquoz projettent un film sur l'expédition qu'ils ont effectués en Antarctique.

La présidente remercie l'assemblée pour sa présence et clôt la séance à 19h15.